



UFC - QUE CHOISIR SENLIS

B.P. 80059 - 60303 Senlis Cedex

E-mail : senlis@ufc-quechoisir.org

Recommandé avec AR

Mairie de VERBERIE
A l'attention du Commissaire Enquêteur
HOTEL DE VILLE
60410 VERBERIE

Senlis, le 8 juin 2009

Objet : Projet d'implantation d'une centrale électrique à VERBERIE

Monsieur le Commissaire,

Notre association vous remercie de prendre en compte son avis sur le projet cité en référence. Cet avis est négatif pour les raisons suivantes.

Si nous considérons comme normal qu'un nouvel opérateur dans le domaine de l'énergie cherche à devenir lui-même producteur pour s'affranchir des contraintes liées au seul rôle d'acheteur-revendeur sur le marché, ses projets de création de centrales doivent respecter les impératifs environnementaux.

Prévoir cette installation dans un corridor de passage de la faune est une aberration écologique et une atteinte aux objectifs statutaires du Parc Naturel Régional. Avant même la création de ce parc, l'Etat avait attiré l'attention de ses promoteurs sur les dangers concernant les corridors écologiques et celui de Verberie y était nommément cité. Toute atteinte à ce corridor menaçait le classement du territoire en PNR. Accepter le projet actuel qui ferme ce corridor revient donc à admettre une faillite du PNR dans sa mission statutaire et la possibilité de son futur déclassement. Ce serait de plus reconnaître que les limites géographiques du Parc s'imposent comme des frontières infranchissables qui n'autorisent qu'une vie biologique interne sans aucune communication avec ses riverains.

De plus, le projet est une centrale dont le fonctionnement est basé sur les énergies fossiles. Notre association promouvant une sortie de la dépendance de ces énergies ne peut donc qu'y être opposée.

Croyez, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à toute notre considération.

Le Président
J. MOPIN